CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE

REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE

Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot - Gr. 31

DOSSIER

Le conflit en Afghanistan, neuf ans déjà...

Pages 9 à 16

N° 301

SEPTEMBRE 2010

3ème trimestre

CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE

Présidents d'honneur :
Général (2S) Pierre Richard
Général (2S) Jacques Larchet
Membre d'honneur :
Général (2S) Jean Combette
Président national :
François Castanier
Vice-présidents :
Pierre Ledos
Jean-Charles Rolland
Edouard Sauvée
Secrétaire général :
Alain Marais
Trésorière générale :
Jacqueline Combémorel
Chancelier :
Christian Bayol
Conseil d'administration :
Yves Allanet, Jean-Pierre Baudrat, Christian Blondel, Jean-Pierre Baudin, Jacques Bougerol, Michel Bugeaud, François Castanier, Jacqueline Combémorel, Michel Dareau, Hubert Delcourt, Jean Folia, Jean-Claude Guillou, Paul Laurent, Pierre Ledos, Alain Marais, Jacques Mariet, Bernard Marx, Robert Mastinu, René Jean Moro, Jean-Charles Rolland, Edouard Sauvée.

REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE
DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Fondée en 1919. Déclarée conformément à la loi du 1-VII-1901. Approuvée par le ministre de l'Intérieur. Reconnue d'utilité publique : décret du 22 avril 1963. Affiliée à la Fédération nationale André Maginot - Gr. 31

SIÈGE SOCIAL : Hôtel national des Invalides
Cour d'honneur, escalier G.

ADRESSE POSTALE : A.N.C.G.V.M.
Hôtel national des Invalides
129, rue de Grenelle - 75700 PARIS CEDEX 07.
Site : www.croixdeguerre-vm.com
Courriel : ancgvm@sfr.fr

PERMANENCE : jours ouvrables de 9h30 à 13h
Tél. : 01 44 42 38 47
C.C.P. 1654-49 S Paris

Directeur de la publication :
François Castanier

Rédacteur en chef :
Loïc Salmon - 01 44 42 38 47
Courriel : bulletincgvm@sfr.fr

Publicité :
Jacqueline Combémorel - 01 44 42 38 47
Courriel : ancgvm@sfr.fr

Imprimerie BOUCHET Prim'Atlantic
79400 Saint-Maixent-l'Ecole

Dépôt légal N° 1110
Commission paritaire N° 0311A6885
I.S.S.N. 1247-9918

Sommaire

Éditorial 3

Informations services 4

Villes et unités décorées 6

Dossier 9

Le conflit en Afghanistan, neuf ans déjà...

(c) CCH. TABONE/SIRPA Terre

Actualité 17

La vie des sections 20

Culture 26

Carnet 27

ÉDITORIAL

Chers amis,

Voici donc la nouvelle maquette du bulletin de notre association nationale que je vous propose d'intituler «Revue». Elle en prend effectivement la forme avec le passage à la couleur, un dossier détachable faisant le point sur un sujet de Défense et trois pages d'actualité, que réalisera notre nouveau rédacteur en chef Loïc Salmon. Le premier dossier est consacré au conflit d'Afghanistan. La rubrique «Villes décorées» devient «Villes et unités décorées». La «Vie des sections» et le «Carnet» restent inchangés. A ce propos, nous devons maintenant intégrer la saisie informatique. Vos présidents vont recevoir très rapidement les informations nécessaires pour que les articles et les photos de vos sections soient formatés aux normes de cette saisie. Merci d'avance de votre participation à notre revue, avec comme objectif une meilleure communication et une qualité accrue de cet important document.

Au siège, nous continuons à nous adapter aux nouvelles techniques de gestion, notamment financières. Merci donc aux présidents de respecter les règles relatives à la gestion des adhésions et des finances.

Je compte sur vous tous pour que notre association continue à pérenniser le souvenir des actions de nos grands Anciens.

Amicalement et fidèlement,

le Président François CASTANIER

CHANCELLERIE

ORDRES NATIONAUX

Conditions de propositions à titre normal

Voici les extraits de la circulaire annuelle n° 6481/DEF/SDBC/DECO/A/B du 18 mai 2010 insérée au BOC n°28 du 9 juillet 2010 concernant les personnels n'appartenant pas à l'armée d'active. La demande doit être renouvelée chaque année avant le 1er juillet pour la Médaille militaire et avant le 1er septembre pour la Légion d'honneur et l' Ordre national du Mérite.

Les officiers généraux sont proposés directement par le Bureau des officiers généraux qui les administre. Les réservistes et disponibles sont proposés d'office par l'autorité détentrice de leur dossier. Les autres personnels doivent faire acte de candidature en adressant une demande à leur organisme d'administration. Les personnels concernés par les articles de R 39 à R 47 du Code de la Légion d'honneur et les invalides de guerre pensionnés à au moins 65 % adressent leur demande directement au cabinet du ministre de la Défense (Bureau des décorations).

Ne sont pas proposables les personnels rayés des cadres par mesure disciplinaire, les démissionnaires de leur grade et les personnels provenant de l'armée d'active et rayés des contrôles après le 31-12-2006.`

Légion d'honneur

Grade de chevalier

Pour les officiers :

- soit 1 citation ou blessure de guerre (non déjà récompensée par la Médaille militaire ou l'Ordre national du Mérite), plus des activités dans les réserves ou 2 citations et/ou blessures (non récompensées par la Médaille militaire ou l'Ordre national du Mérite) ;
- soit 20 années récompensées par l'ordre national du Mérite et la Médaille des services militaires volontaires « or » ou la Médaille de la défense nationale « or » et postes de responsabilités dans les Réserves ou associations agréées.

Pour les non officiers titulaires de la Médaille militaire :

- 3 citations ou blessures de guerre.

Pour les anciens combattants de 1939-1945 :

- Médaille militaire et 2 citations ou blessures de guerre.

Pour les anciens combattants de théâtres d'opérations extérieures ou d'Afrique du Nord :

- Médaille militaire et 3 citations ou blessures de guerre.

Pour les anciens résistants :

- avoir exercé des services et des responsabilités dans la Résistance.

Grade d'officier

Pour les officiers :

- 8 ans de chevalier de la Légion d'honneur ;
- 3 faits de guerre au moins (citations individuelles ou blessures de guerre).

Pour les non officiers :

- 8 ans de chevalier de la Légion d'honneur ;
- 5 faits de guerre au moins (citations individuelles ou blessures de guerre).

Grade de commandeur

Pour les officiers :

- 5 ans d'officier de la Légion d'honneur ;
- 5 faits de guerre au moins (citations individuelles ou blessures de guerre).

Pour les non officiers :
- 5 ans d'officier de la Légion d'honneur ;
- 8 faits de guerre au moins (citations individuelles ou blessures de guerre).

Dignité de grand-officier
Pour les officiers généraux et officiers :
- 3 ans de commandeur de la Légion d'honneur ;
- commandement en temps de guerre :
- nombreuses citations individuelles.

Dignité de grand-croix
Pour les officiers généraux et officiers :
- 3 ans de grand-officier de la Légion d'honneur ;
- commandement en temps de guerre ;
- nombreuses citations individuelles.

Médaille militaire

Pour les non officiers seulement :
- 1 citation individuelle ou 1 blessure de guerre.

Ordre national du Mérite

Grade de chevalier
Pour les officiers et les non officiers non titulaires de la Médaille militaire :
- soit 15 ans de services actifs et 1 titre de guerre au moins autre que citation (CCV, MR, ME, MCSVFL, CCVR) ;
- soit 15 ans de services actifs et 5 ans de Réserve opérationnelle ou 5 ans de Réserve citoyenne pour des activités agréées par l'autorité militaire ;
- soit 15 ans de services actifs et/ou de Réserve opérationnelle et détenteurs de 9 témoignages de satisfaction ou 9 ans d'activités sous contrat ESR ou 15 années sous agrément dans la Réserve citoyenne ou services agréés par des « militaires honoraires » en qualité de collaborateurs bénévoles du service public.

Pour les officiers et les non officiers titulaires de la Médaille militaire :
- 15 ans de services actifs postérieurs à l'attribution de la Médaille militaire.

Grade d'officier
Pour les officiers ou non officiers :
- 7 ans de chevalier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Mérite ;
- services distingués dans la Réserve opérationnelle (5 ans d'activités sous ESR et/ou 5 témoignages de satisfaction) ou dans la Réserve citoyenne ou dans des activités de Réserve et 5 témoignages de satisfaction ou dans des activités bénévoles de service public agréées par l'autorité militaire.

Grade de commandeur
Pour les officiers généraux :
- 5 ans d'officier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Mérite ;
- services distingués dans la Réserve ou des associations agréées défense nationale.

Pour les officiers ou non officiers :
- 5 ans d'officier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Mérite ;
- services distingués dans la Réserve opérationnelle (5 ans d'activités sous ESR et/ou 5 témoignages de satisfaction) ou dans la Réserve citoyenne ou dans des activités bénévoles de service public agréées par l'autorité militaire.

Dignité de grand-officier
Pour les officiers généraux ou officiers :
- 3 ans de commandeur de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Mérite ;
- fonctions importantes au ministère de la Défense.

Dignité de grand-croix
Pour les officiers généraux ou officiers :
- 3 ans de grand-officier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Mérite ;
- fonctions importantes au ministère de la Défense.

ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN de REILHAC (Dordogne)

Dans un précédent bulletin de notre association, nous avions déjà visité le département de la Dordogne que préside activement Jean-Pierre Baudin, soutenu dans ses activités de mémoire par son porte-drapeau Franck Toulza.

Nous ne nous étions pas encore intéressés à la ville de Rouffignac, devenue Rouffignac-Saint-Cernin de Reilhac, mais elle méritait d'avoir une chronique particulière compte-tenu des événements survenus en mars 1944. Il est très agréable de découvrir cette ville de 1542 habitants située en Dordogne, dans la région Aquitaine. Construit à la fin du XVème siècle, le château de l'Hern fut laissé à l'abandon.

Actuellement, il a repris vie grâce aux

travaux de protection entrepris par les services des recherches historiques et archéologiques. Il est classé « visitable » et certains concerts y sont organisés. Mais Rouffignac est surtout connu pour la grotte de Rouffignac, devenue célèbre pour ses dessins et gravures de bisons, de chevaux, de rhinocéros et de 150 mammouths, vieux de plus de 130 siècles. Elle abrite en effet plus de 250 gravures ainsi que des dessins au trait datant du paléolithique supérieur (plus de 13000 ans).

Ce site est classé monument historique et a été inscrit en 1979 au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, parmi les sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère. En 2009, le 50ème anniversaire de l'ouverture de la grotte aux visites et au tourisme a été célébré.

En mars 1944, la cité fut pillée, incendiée et quasiment détruite par les éléments de la Division « B », venue en mission de répression avec à sa tête le général Brenner à la sinistre réputation. Seule l'église fut épargnée.

Citation à l'ordre de l'armée aérienne du Groupe de transport 1/64 « Béarn »

«Magnifique unité dont les traditions de valeur et de gloire ont été confirmées sous les ordres du commandant Viot, abattu par la D.C.A. le 9 Octobre 1947 à la tête de sa formation, puis sous les ordres du commandant Sermet. Groupe de transport aérien présent au combat en Indochine depuis 30 mois, a continué la lutte avec la même énergie et le même enthousiasme de son personnel. A contribué au succès de toutes les opérations aéroportées comme au ravitaillement des postes les plus éloignés. S'est particulièrement mis en valeur au cours des durs combats qui ont valu les succès du réduit tonkinois à l'automne 1947, puis par des missions accomplies dans le sud cochinchinois et à nouveau pendant les opérations d'envergure de 1'automne 1948 au Tonkin. Par les plus mauvais temps et malgré la réaction antiaérienne rebelle, a apporté aux troupes engagées le soutien matériel et moral le plus complet avec un esprit de dévouement et de sacrifice qui lui ont valu des témoignages de reconnaissance des unités parachutées et des postes ravitaillés. A eu 54 fois ses appareils atteints par la D.C.A. adverse, un équipage perdu en opération et un équipage abattu par le feu des rebelles. Il totalise du 1er Août 1947 au 15 Novembre 1948, 6295 missions en 10 325 heures de vol. La présente citation ne comporte pas pour le Commandant SERMET le droit au port de la Croix de Guerre des T.O.E. avec palme, cet Officier supérieur ayant fait par ailleurs l'objet d'une citation individuelle. Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme».

Paris le 5 août 1949

Signés : le ministre de la Défense nationale Ramadier
le secrétaire d'Etat aux forces armées Air Moreau

L'ESCADRON DE TRANSPORT 1/64 BÉARN

Parmi les escadrons les plus décorés de l'armée de l'Air, l'Escadron de transport 1/64 *Béarn* a des origines aussi anciennes que l'aviation militaire. L'armée de l'Air doit à cette unité quelques unes de plus belles pages de son histoire. Ses citations, ses décorations ainsi que ses fourragères en témoignent.

Si l'appellation « Béarn » ne date que de 1944, l'escadron a hérité des traditions et de la gloire du groupe de bombardement 1/34 qui lui a donné son insigne, ainsi que des escadrilles Salm 14 et Salm 18 à l'origine de sa naissance. Ces dernières s'illustrent sur tous les fronts en tant qu'escadrilles de bombardement et de reconnaissance lors de la première guerre mondiale. La paix revenue, elles sont regroupées au sein du 2ème groupe du 4ème Régiment d'observation au Bourget, qui devient lui même le 3ème Régiment d'aviation d'observation. Pendant les premiers mois de la seconde guerre mondiale, il effectue de nombreuses missions de reconnaissance et de bombardement. Devant la retraite des forces terrestres, le groupe se replie dans le Sud du pays, puis en Afrique du Nord, d'où il continue la lutte. En Juillet 1944, le Groupe 1/34 *Béarn* est recréé. Il soutient les FFI, notamment après le débarquement du 6 juin. Chargé ensuite des missions de transport et de liaison, le *Béarn* rejoint le Sous Groupement des moyens militaires de transport aérien. En février 1946, sur *Junker 52* puis *Dakota*, il arrive en Extrême Orient où il sert pendant dix ans, participant à toutes les opérations aériennes notamment sur Dien Bien Phû, non sans pertes ni actions d'éclat. Il fut la dernière unité à quitter l'Indochine.

(c) Photo SIRPA Air

Dissout à Tan-Son-Nhut le 31 Juillet 1956, il est reformé le 31 décembre de la même année au sein de la 64ème Escadre de transport au Bourget. Le 1er Novembre 1967, il quitte les installations de Dugny pour venir s'installer à Evreux (Normandie). Il sert sur *Noratlas*. Le 1er Avril 1982, les premiers *Transall C160 NG* arrivent sur la Base aérienne 105, qui reçoit pour nom de tradition en 1987 celui du premier chef du 1/64 *Béarn*, abattu en Indochine, le commandant Viot. Enfin, en juin 1994, l'escadre est dissoute et le *Béarn* devient l'un des premiers escadrons autonomes de l'armée de l'Air. Depuis lors, l'Escadron de transport 1/64 *Béarn* a participé à toutes les opérations et les crises qui ont marqué ces dernières décennies, tant en Europe qu'en Afrique et au Moyen Orient, jusqu'en Afghanistan.

L'Escadron de transport 1/64 *Béarn* possède 11 citations à l'ordre de l'Armée Aérienne. (2 pour la 2ème guerre mondiale, 8 pour l'Indochine et 1 pour la guerre du Golfe). Il est décoré de la Croix de Guerre 39-45 à 2 palmes de bronze, de la Croix de Guerre TOE à 1 palme d'argent et 4 palmes de bronze. Il porte la fourragère aux couleurs du ruban de la Croix de Guerre 14-18 avec olive aux couleur du ruban de la Croix de Guerre 39-45, et la fourragère aux couleurs du ruban de la Légion d'honneur, avec olive aux couleurs de la Croix de Guerre des TOE.

L'ESCADRON DE TRANSPORT 2/64 ANJOU

L'Escadron de transport 2/64 *Anjou*, actuellement commandé par le lieutenant-colonel Jim Kolm, est rattaché au Commandement des forces aériennes (CFA) et plus particulièrement à la Brigade d'aviation d'appui et de projection (BAAP). Les origines de l'*Anjou* remontent à la 1ère guerre mondiale sous la forme de deux escadrilles de bombardement. Il devient effectivement unité de transport en 1943 sous l'appellation GT 2/15 et devient le Groupe de transport 2/64 *Anjou* au début de l'année suivante.

Après un bref passage à Lyon puis Chartres, il fait mouvement en mai 1945 vers l'Indochine, où il s'illustre sur *Dakota* et stationne jusqu'en 1955. Son indicatif opérationnel «castor», souvenir des opérations sur Dien Bien Phû, remonte à cette époque. Il fait alors mouvement vers l'Algérie et la ville de Blida, équipé de *Nord 2501*, pour les opérations de maintien de l'ordre. En 1956, il participe aux opérations sur le canal de Suez. De 1961 à 1978, il est intégré à la 62éme Escadre de transport à Reims, puis rejoint la Base aérienne 105 d'Evreux le 1er juillet 1978 et est équipé du *Transall C160* à partir de 1983. Les personnels de l'Escadron de transport 2/64 *Anjou* sont présents aujourd'hui sur l'ensemble des théâtres d'opérations extérieures où sont engagées les forces armées françaises. L'*Anjou* est titulaire de la Croix de Guerre TOE avec sept citations à l'ordre de l'armée aérienne. Il porte la fourragère aux couleurs de cette distinction et de la Légion d'Honneur. Depuis 1963, la ville d'Angers est sa ville marraine.

(c) Photo SIRPA Air

D'une envergure de 40 m, long de 33 m, sa masse maximale au décollage est de 5t. Équipé de deux moteurs Rolls Royce d'une puissance de 5665 che, l'avion de transport tactique Transall C 160 peut atteindre 515 km/h à 5000 m. Ravitaillable en vol et lui-même ravitailleur, son équipage est composé de 2 pilotes, 1 navigateur, 1 mécanicien de conduite et 1 chef de soute. Sa capacité d'emport est de 91 passagers ou 14 t.

Citation à l'ordre de l'armée aérienne

«Groupe de transport de tout premier ordre présent en Indochine depuis neuf ans. Sous la vigoureuse impulsion du commandant de Montalembert, a apporté une précieuse contribution à la bataille de Dien Bien Phû par le remarquable travail de ses équipages qui, en 25 jours de combats, ont effectué 927 heures de vol en 223 missions dont 160 parachutages de jour, 55 parachutages de nuit particulièrement réussis et deux évacuations sanitaires effectuées sous le feu des rebelles, contribuant ainsi grandement au renforcement et au ravitaillement des troupes de l'armée de Terre. Malgré les 13 avions touchés par la D.C.A. rebelle, et la perte d'un de ses équipages, poursuit sa mission avec le même allant, apportant jour et nuit son précieux concours aux défenseurs du camp retranché. Ces brillants résultats ont été obtenus grâce à la personnalité de son commandant, l'enthousiasme de ses équipages et la conscience professionnelle de ses mécaniciens».

Totalise en Extrême-Orient 17 596 missions de guerre n°2 en 62 113 heures et 15 minutes de vol.

Paris, le 26 octobre 1956

signé : le ministre de la Défense nationale Emmanuel Temple

LE CONFLIT EN AFGHANISTAN, *Neuf ans déjà...*

(c) CCH. TABONE/SIRPA Terre

Le dispositif français ..... *p. 10*

Les opérations ..... *p. 13*

L'action psychologique ..... *p. 15*

Dossier réalisé par Loïc Salmon Rédacteur en chef

A la suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis revendiqués par l'organisation Al Qaïda, le Conseil de sécurité des Nations unies autorise, dès le 28 septembre, les Etats à agir pour prévenir les actes de terrorisme dans le cadre de la légitime défense individuelle et collective. Le 7 octobre, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne lancent l'opération « Enduring Freedom » en Afghanistan avec des frappes aériennes et des missiles de croisière tirés de sous-marins. Le 20 décembre et sous mandat de l'ONU, est déployée à Kaboul une force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) dont l'OTAN prend le commandement le 11 août 2003. Progressivement, la FIAS étend son champ d'action à tout le pays, en coordination avec les forces de sécurité nationales afghanes. Selon son site officiel, elle comptait 119 478 militaires de 46 pays, dont les 28 membres de l'OTAN en juillet 2010. Les effectifs des Etats-Unis, de 78 430 hommes en juillet, ont été renforcés, portant ceux de la FIAS à environ 150 000 militaires. Dans le journal Le Monde, l'amiral Edouard Guillaud, chef d'état-major des armées françaises, précise qu'en un an les effectifs afghans et coalisés sont passés de 157 000 à 353 000 hommes en juillet. Le 17 octobre, 593 militaires de l'OTAN étaient morts depuis le début de cette année et 2 163 en neuf ans. L'ampleur et la durée du conflit commencent à semer le doute dans la communauté internationale. En décembre 2009, le président des Etats-Unis, Barack Obama, annonce le « début » du retrait américain à partir de juillet 2011. En juin 2010, le Premier ministre britannique David Cameron prévoit, pour avant 2015, celui des troupes de son pays, deuxième contingent de la FIAS avec 9 500 hommes sur le terrain. Le 22 juillet à Kaboul, une conférence internationale regroupant 70 pays a entériné le principe d'une transition vers le retour de sa souveraineté à l'Etat afghan, que son président Hamid Karzaï souhaite effectif d'ici à 2014, et ce avec le soutien de la communauté internationale. L'OTAN fera un point de la situation lors de son prochain sommet à Lisbonne les 19 et 20 novembre.

Le dispositif français

Trois volets indissociables

L'avantage du ciel.

Les forces françaises, de 3 750 militaires actifs en Afghanistan, depuis Douchanbé (Tadjikistan) et dans l'océan Indien en octobre, passeront à 4 000 début 2011. Selon le ministère de la Défense, le dispositif actuel se répartit entre sécurisation terrestre, soutiens aérien et maritime et formation sur place.

Un officier de liaison français est envoyé au Commandement central américain à Tampa (Floride) dès le 8 octobre 2001, la frégate *Courbet* effectue sa première mission dès le 17 et un Mirage IV sa première mission de reconnaissance aérienne le 23. Le groupe aéronaval (3 000 marins), centré sur le porte-avions *Charles-de-Gaulle*, se déploie dans l'océan Indien le 25 novembre et une compagnie de combat (220 hommes) dans la ville de Marzar-e-Charif le 6 décembre. Un général français a pris le commandement de la FIAS pendant six mois (août 2004-janvier 2005). En janvier 2007, la France a retiré de l'opération « Enduring Freedom » ses forces spéciales engagées depuis août 2003, mais continue de lui apporter des soutiens aérien et maritime. Le 14 octobre, 50 morts étaient à déplorer depuis le début du conflit. L'embuscade la plus meurtrière, dans la vallée d'Uzbeen le 18 août 2008, a fait 10 tués dont les obsèques nationales ont eu lieu aux Invalides à Paris. Depuis août et pour 18 mois, le général français Gilles Fugier est chef d'état-major de la FIAS.

SÉCURISATION TERRESTRE

La « Task Force La Fayette », brigade de 2 800 militaires déployés sur quatre bases ou postes avancés dans le district de Surobi et la province de Kapisa, participe à la sécurisation de zone et aux opérations conjointes avec les forces afghanes. Son état-major est installé à Nijrab. Deux groupements tactiques interarmes (GTIA), composés d'infanterie, d'éléments blindés et du génie, d'artillerie, de drones et de services logistique

et de santé, agissent en soutien de l'armée, de la police et des services de renseignements afghans. A Kaboul, un bataillon de commandement et de soutien fournit notamment le personnel et la logistique de l'hôpital international au profit de la coalition, de l'armée et de la population afghanes. A l'aéroport international de Kaboul, onze hélicoptères assurent le transport, l'appui au sol, la surveillance et l'évacuation médicale. Enfin, la Task Force La Fayette dispose d'éléments pour l'artillerie, les transmissions, le renseignement et les actions civilo-militaires.

SOUTIENS AÉRIEN ET MARITIME

Le soutien aérien français à la coalition est assuré en permanence depuis Kandahar et Bagram (Afghanistan) et de Douchanbé (Tadjikistan). La base de Kandahar abrite les aéronefs de 21 pays. Le détachement français compte deux drones et six avions de combat. Ces derniers, déployés depuis 2007, accomplissent chaque semaine une quinzaine de missions de présence, de démonstration de force, d'appui feu au sol, de reconnaissance et de surveillance d'itinéraire ou de zone. De la base de Douchanbé, deux Transall C160 assurent des vols logistiques au profit des forces et des actions humanitaires et un C 135 le ravitaillement en vol des avions français et de la coalition. A quatre occasions (novembre 2001-avril 2001, avril 2004, mai 2006 et mars-avril 2007), ce soutien a été renforcé par le groupe aérien (Rafales et Super-Etendards) du porte-avions *Charles-de-Gaulle* en patrouille dans le nord de l'océan Indien. Les avions de guet embarqués E-2C Hawkeye ont participé à la coordination tactique des opérations aériennes au-dessus du territoire afghan.

Enfin, une frégate française participe à la «Task Force 150», composante maritime avec la «Task Force 57» de l'opération « Enduring Freedom » pour le contrôle de l'espace aéromaritime du nord de

LES MISSIONS DE LA FIAS

Le remplacement en juin à la tête de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan du général Stanley McChrystal par le général David Petraeus, tous deux américains, ne modifie pas la stratégie mise en œuvre par l'OTAN, a assuré son secrétaire général Fogh Rasmussen. *« Notre objectif est clair : veiller à ce que l'Afghanistan ne redevienne pas une terre d'accueil pour le terrorisme »*, écrit-il dans une tribune libre du quotidien Le Monde (21 juillet). Le Conseil de sécurité des Nations unies a prorogé le mandat de la FIAS jusqu'au 13 octobre 2011 pour remplir les missions suivantes :

- mener des opérations de sécurité et de stabilité dans l'ensemble de l'Afghanistan;
- former les forces de sécurité, à savoir amener l'armée et la police afghanes à un niveau de capacités permettant leurs autonomies, au moyen des équipes opérationnelles de mentorat et de liaison (OMLT et POLMT) ; s'y ajoutent des dons en équipements individuels (armes légères, munitions et uniformes) et matériels (chars et hélicoptères) ;
- collecter, chez les groupes armés ou les individus illégaux, les armes, munitions et explosifs en vue de leur destruction ;
- renforcer la sécurité physique des dépôts de munitions de l'armée afghane ;
- organiser des secours humanitaires rapides immédiatement après les opérations militaires de grande ampleur (nourriture, médicaments, abris et réparations d'infrastructures essentielles) jusqu'à l'arrivée d'organisations civiles ;
- protéger les équipes civiles et militaires de reconstruction provinciale pour étendre l'autorité du gouvernement de Kaboul (écoles, fossés d'irrigation, canalisations, réservoirs d'eau et puits, infrastructures, transport et aide médicale) ; chaque équipe est dirigée par un pays membre de la FIAS ; il y en a déjà 26 ;
- participer à l'aide humanitaire dans les villages lors de conditions climatiques difficiles ;
- aider les autorités afghanes à renforcer les institutions nécessaires à la primauté du droit et la promotion des droits de l'Homme (statut de la femme notamment) ;
- appuyer, à la demande du gouvernement afghan, les efforts dans la lutte contre la drogue (soutien aux opérations militaires, destruction d'installations de traitement, appui logistique aux programmes de promotion d'autres moyens de subsistance) ; l'ONU et l'OTAN ont en effet établi l'existence de liens croissants entre le trafic de drogue et l'insurrection dans certaines régions du pays.

l'océan Indien, la lutte contre les trafics d'armes et de drogue et l'interception de terroristes fuyant l'Afghanistan vers la péninsule arabique et la corne de l'Afrique. La France a commandé la « Task Force 150 » à six reprises depuis le déclenchement de l'opération.

FORMATION SUR PLACE

Pour l'accompagnement de la montée en puissance de l'armée afghane, la France participe à diverses missions de formation. Bientôt, près de 20 % des effectifs français y seront consacrés, a indiqué l'amiral Guillaud. La principale, dite « Epidote » concerne les chefs de section, commandants de compagnie, spécialistes du renseignement et de l'administration (6000 depuis 2003). A Kaboul, une école d'état-major organise un stage de cinq mois pour les officiers supérieurs. Le « Higher Command and Staff Course », équivalent de l'Ecole de guerre, propose un stage de neuf mois aux meilleurs d'entre eux (10 en 2009). L'école de logistique afghane bénéficie de la collaboration d'instructeurs français et allemands.

A l'« Afghan Commando School », destinée aux forces spéciales, des stages de trois mois sont organisés en coopération avec les Etats-Unis et les bataillons spécialisés et instructeurs afghans. Quelque 3 700 commandos ont ainsi été formés. Enfin, six équipes, dénommées « Operational Monitoring and Liaison Teams » (OMLT) et intégrées aux unités opérationnelles afghanes, les conseillent pour l'instruction, les missions et le combat avec les appuis aériens et terrestres de la coalition, en vue de mener des actions coordonnées avec la FIAS.

Dispositif français : 3 750 militaires en octobre 2010 puis, avec un renfort d'état-major, 4 000 début 2011, auxquels s'ajoutent près de 200 gendarmes.

LES OPÉRATIONS

Témoignage d'un chef de corps

Les soldats français déployés en Afghanistan sont fiers de leur métier,* « dans la lignée des anciens d'Indochine et d'Algérie » *estime un colonel, chef d'une unité parachutiste en mission dans la province de Kapisa en 2008, mais avant l'embuscade du 18 août. Il a présenté son expérience lors d'un séminaire tenu récemment à l'Institut de hautes études de défense nationale à Paris. Ce conflit, quoique lointain pour la plupart des pays engagés, est quand même médiatisé. En six mois, l'unité a accueilli 65 équipes de télévision !

L'Afghanistan est en guerre depuis fin 1979 avec l'arrivée des troupes soviétiques qui y restent dix ans. En 1996, les Talibans entrent à Kaboul. Le commandant (tadjik) Massoud est assassiné le 9 septembre 2001, deux jours avant les attentats terroristes aux Etats-Unis et un mois avant le début de l'opération « Enduring Freedom ». Hamid Karzaï (pachtoune) est élu président en 2004 puis réélu pour cinq ans en 2009. L'Afghanistan, qui s'étend sur 647 000 km^2 (20 % de plus que la France), a une frontière poreuse de 2 400 km avec le Pakistan, gros souci du commandement américain qui y déploie deux brigades et des drones en permanence. A la croisée des civilisations indienne et chinoise, sa population, à 40 % pachtoune et 29 % tadjik, se répartit essentiellement dans les 20 000 villages de 20 000 vallées où la rivalité ethnique est très forte. Il s'ensuit un sentiment d'isolement dans les 34 provinces du pays, car il faut longtemps pour rejoindre la capitale. Kaboul, siège du pouvoir central considéré comme corrompu, est perçue comme la seule ville à recevoir les aides financières de l'OTAN et de l'Union européenne. Depuis trente ans, les trafics d'armes et de drogue prolifèrent et alimentent une économie parallèle. Les autorités locales et les trafiquants s'opposent à la constitution d'un pouvoir central représenté par sa police. Enfin, la population est à 70 % illettrée.

ADAPTATION PERMANENTE

Chacun doit s'intégrer à l'opération et déterminer sa marge d'initiative, souligne le colonel, qui a connu 17 attaques pendant son séjour. « *Ma mission était d'ouvrir une route avec un niveau de sécurité suffisante* », précise-t-il. Les routes de la Kapisa sont en mauvais état, mais déterminantes car elles contrôlent l'accès au nord de Kaboul, faisant de cette province, peuplée aujourd'hui de 350 000 habitants sur 1 800 km^2 une zone historique d'affrontements. Le trafic routier est surtout du transit sur Kaboul. La route, encombrée de rochers, doit être remise en état périodiquement et goudronnée pour assurer le développement de la région. Seul axe, elle est facile à miner. Les véhicules blindés français de 16 t et 2,49 m de large sont bien adaptés, alors que les engins américains de 25 t et 3 m de large ne peuvent passer. En été, les oueds sont utilisés comme axes de circulation. En hiver, la poussière se transforme en boue. Les vallées, situées à 1 500 m d'altitude sont séparées par les crêtes de l'Hindou Kouch à 3 500 m. Les troupes doivent alors s'adapter. La température, de 40 ° C en été, tombe en dessous de 0° C en hiver. Les tentes sont doublées et climatisées pour permettre un véritable repos compensateur.

L'alerte est permanente, avec des demi-journées de repos pour les sections à Bagram de temps en temps. L'ennemi est du cru, il a un emploi, une famille et l'habitude du combat. Outre son armement rustique, il recourt aux mines, engins explosifs artisanaux et

Les démineurs ouvrent la voie aux véhicules blindés.

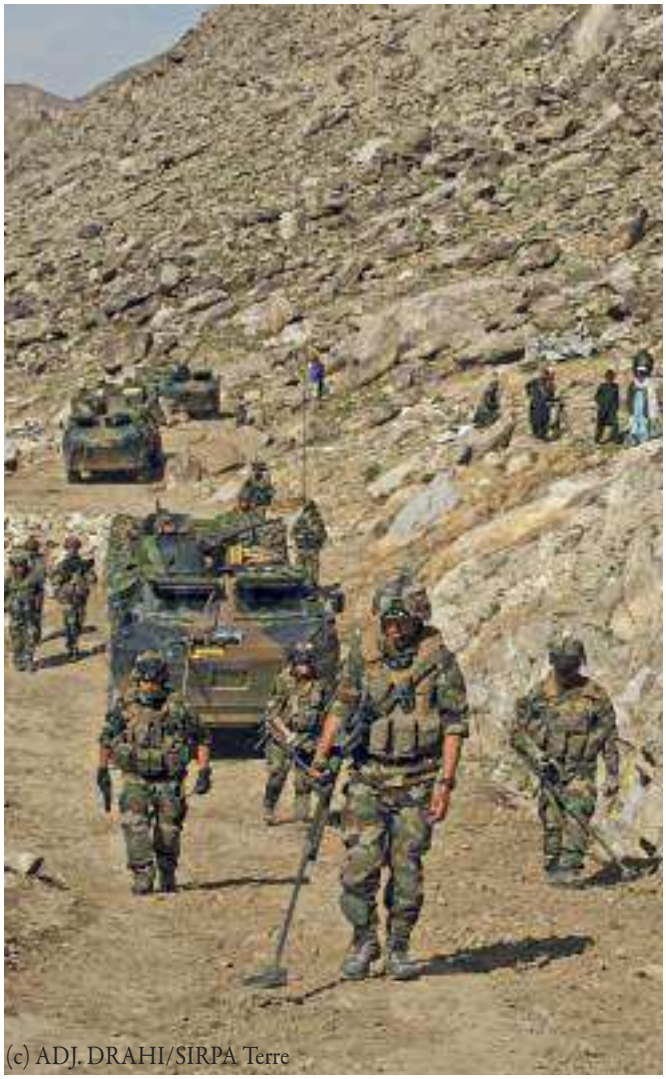
(c) ADJ. DRAHI/SIRPA Terre

roquettes tirées directement sur les véhicules. Il est courageux, recherche la supériorité pour faire du bruit, mais évite de tuer des innocents. Il est renseigné par les bergers qui gardent les troupeaux de chèvres sur les hauteurs et sont tous équipés de téléphones portables !

Les jumelles à intensificateurs de lumière sont indispensables pendant les patrouilles de nuit pour ne pas confondre un fusil et une pelle. Les paysans partent en effet à 4 h du matin avant le lever du soleil. Il faut donc savoir discriminer et attendre. En six mois, l'unité a effectué 450 patrouilles qui ont permis d'élargir les itinéraires.

Les maisons ont été construites comme de véritables forteresses pour résister aux agressions étrangères. Leurs murs d'enceinte de 2 m de haut et jusqu'à 1 m d'épaisseur empêchent de voir si elles sont habitées et arrêtent les balles de mitrailleuses de 12,7 mm. Il faut donc des calibres plus importants. Les murs de délimitation des champs constituent autant d'obstacles.

L'héliportage, capacité déterminante, facilite les opérations plus vastes. La surveillance aérienne permanente permet d'obtenir l'appui d'un hélicoptère dix minutes après le début d'une attaque. En moins d'une heure, un blessé est hospitalisé à Bagram.

AVANT ET APRÈS

Leur séjour en Afghanistan donne aux soldats français l'occasion de s'accoutumer au combat, alors que les troupes américaines se sont aguerries en Irak. Leur formation les y prépare.

Leur condition physique est exceptionnelle : ils doivent pouvoir transporter une charge de 30 kg à 45 kg, dont 15 kg pour le gilet pare-balles, et avoir de l'endurance en altitude. Le taux d'attrition lors de leur formation atteint 15 %. La préparation à la mission exige de s'y préparer à 70 % et de planifier une autonomie totale. Ensuite, il faut de la patience et de la chance ! A l'issue, le bilan de l'unité est éloquent : 98 incidents, 50 actions de combat dont 23 ont nécessité un appui aérien, 5 engins artisanaux effectivement explosés, 15 blessés, 700 adultes et 400 enfants afghans soignés.

« Six mois, c'est la limite au-delà de laquelle on se dit : si on est là pendant un an, alors on ne pense plus qu'à sa petite vie et non plus à la mission », constate le colonel qui regrette le peu de ferveur à l'égard des troupes de retour en France, alors qu'il y a des foules sur les routes pour encourager les anciens combattants aux Etats-Unis et au Canada.

L'ACTION PSYCHOLOGIQUE

Quels effets recherche-t-on ?

Comme dans tous les conflits, les opérations psychologiques (« psyops ») font partie de la stratégie de l'OTAN en matière de contre-insurrection en Afghanistan. Elle sont planifiées au niveau stratégique au quartier général de la FIAS et conduites dans les commandements régionaux (Nord, Sud, Est, Ouest et capitale) et les groupements tactiques interarmes (GTIA) et dépendent d'un commandement interarmées et interallié spécifique dénommé « Combined Joint Psyops Task Force ».

En son temps, le général Stanley McChrystal, commandant de l'ISAF, avait lancé une campagne politico-militaire pour tenter de *« conquérir les cœurs et les esprits »*. Son successeur, David Petraeus, a estimé nécessaire d'aller plus loin et a édicté, le 27 juillet, de nouvelles règles de bonne conduite des troupes à l'égard de la population, notamment en se comportant comme un *« bon invité »*, en traitant les *« Afghans et ce qui leur appartient avec respect »* et à aider le gouvernement d'Hamid Karzaï à lutter contre la corruption.

PRINCIPES

En quoi consistent aujourd'hui ces opérations psychologiques ou d'influence sur l'ennemi ? Un lieutenant-colonel du Groupement de l'information opérationnelle en Afghanistan les a présentées au cours d'un récent séminaire à l'Institut de hautes études de défense nationale à Paris.

Les opérations militaires d'influence visent à obtenir l'ascendant décisif par la ruse et la force conformément à des fins politiques. Les formes d'engagement des forces armées ont changé : l'action loin des bases a remplacé la confrontation directe. Les opérations prennent en compte tous les acteurs : civils, militaires, publics et privés. Il faut agir sur eux pour qu'ils n'empêchent pas la force d'aller vers son but. Il faut affecter les capacités de l'ennemi par attrition et le pousser à prendre les mauvaises décisions en agissant contrer sa volonté et sa compréhension. Cela passe par la communication opérationnelle et l'agression de ses moyens de transmission et systèmes informatiques, en évitant de subir les mêmes effets. Tous les acteurs doivent coopérer à la manœuvre globale. L'influence consiste à obtenir les comportements souhaités en modifiant ou non les attitudes des *« info-cibles »* et en évitant que la population n'agisse contre soi. Elle doit conforter les *« amis »* (organisations non gouvernementales et le gouvernement afghan), convaincre les *« indécis »* et combattre les *« hostiles »*. Il convient donc de définir des objectifs pour en décliner les effets sur les info-cibles : appuyer les amis et diviser les hostiles. Il faut aller de la plus grande hostilité à la plus grande coopération en jouant sur les échiquiers politique et économique. Il faut déterminer comment les acteurs locaux perçoivent l'action entreprise : quels thèmes, codes et angles d'attaques ? Leurs besoins (survie, réalisation de soi ou exercice du pouvoir) sont autant de vulnérabilités qui peuvent amener les acteurs à changer de comportement. En fonction de leurs besoins et des objectifs définis, il s'agit de déterminer les points d'application des actions d'influence : quels effets recherche-t-on ?

MODALITÉS

Les opérations psychologiques ne s'adressent qu'à des cibles où les troupes sont déployées, mais jamais sur le territoire métropolitain. Elles doivent être

coordonnées, validées par l'Etat-major des armées et l'OTAN, reposer sur des faits véridiques et porter une « *signature* ». Elles doivent être conformes à l'approche globale et spécifiques à l'influence recherchée. Les effets s'exercent sur la perception (message), l'attitude (la propension à agir se constate sur le plan politique, on en parle) et le comportement (visible). Ils doivent être validés par sondages dans un temps relativement long pour servir de tableau de bord au chef, qui décide de poursuivre ou de changer de direction.

Concrètement, le Groupement d'information opérationnelle assure sa propre production de media (radio, vidéos et internet). Des équipes tactiques, au contact des cibles, recueillent leurs impressions et diffusent de l'information en tenant compte de leur culture. La réaction à un incident génère de l'information sur le terrain. La contre-propagande examine comment l'adversaire change ses cibles et quels thèmes il utilise, afin d'en prendre le contre-pied. La rumeur pollue les idées, il s'agit donc de l'exploiter en termes d'opportunités. « *En Afghanistan, notre radio est très écoutée,* indique le lieutenant-colonel, *elle permet donc de décontaminer et de créer des contre-feux qui alimentent d'autres sources d'information* ». Les interprètes d'anglais, de français et de pachtoune sont recrutés sur place, après une enquête de fiabilité. Tout message est préparé avec une double ou même triple traduction « *pour retomber sur ses pieds* ». Le démenti dépend de l'opportunité à « *rebondir* ».

Par ailleurs, le Groupement d'information opérationnelle a des contacts ponctuels avec la police et les services de renseignements. Il aide aussi les services de coopération civilo-militaire, qui lui donnent des éléments de renseignements en retour. Son action est cohérente avec le commandement américain. Les forces afghanes de sécurité commencent à comprendre les enjeux d'influence, il convient donc de marquer la permanence sur le terrain pour multiplier les opérations de communications, conclut le lieutenant- colonel.

Gagner la confiance de la population.

(C) CCH. TABONE/SIRPA Terre

Opération Agapanthe 2010

La France va déployer un groupe aéronaval, dénommé Task Force (TF) 473, dans l'océan Indien pendant quatre mois jusqu'en février 2011 dans le cadre de l'opération « Agapanthe 2010 ». Composée du porte-avions *Charles-de-Gaulle*, de la frégate de défense anti-aérienne *Forbin*, de la frégate anti-sous-marine *Tourville*, du pétrolier-ravitailleur *Meuse* (relevé plus tard par la *Somme*) et du sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) *Améthyste*, la TF 473 restera notamment six semaines (mi-novembre à fin 2010) au large du Pakistan en appui de la FIAS *(voir dossier)*. Le groupe aérien compte 12 Super-Etendard Marine, 10 Rafale F3 et 2 avions de guet aérien E2C Hawkeye. Il complétera le détachement français de Kandahar, composé de 180 militaires de l'armée de l'Air et de 6 avions de combat (3 Mirage 2000 et 3 Mirage FICR) qui effectuent en moyenne deux sorties par jour. Le contact avec les troupes au sol est constant. Les Etats-Unis déploient un porte-avions en permanence pour compléter leur dispositif aérien de Kandahar. *« La coordination des aéronefs en mer et à terre se fait selon la procédure OTAN. Un représentant français basé au centre de coordination contrôle le bon emploi des avions français »,* a indiqué le contre-amiral Jean-Louis Kérigard, commandant de la Force aéromaritime française de réaction rapide. Le commandement opérationnel de la TF 473 est exercé par le chef d'état-major des armées (CEMA) et le contrôle opérationnel par les commandants des zones maritimes traversées (Méditerranée et océan Indien). La frégate italienne *Andrea-Doria* et le SNA britannique *Tireless* coopéreront également avec la TF 473.

Pendant son transit, la TF 473 participera à la lutte contre la piraterie au large de la Somalie et contre les réseaux terroristes et trafics illicites en mer Rouge, dans le golfe d'Aden, en océan Indien, en mer d'Arabie et dans le golfe d'Oman. Sont également prévus des exercices bilatéraux avec la Marine italienne, les forces aériennes grecques, la Marine et l'armée de l'Air saoudiennes (exercice White Shark) ainsi que les forces armées des Emirats arabes unis (Big Fox) et de l'Inde (Varuna).

Enfin, la TF 473 renforcera le dispositif militaire français prépositionné sur l'arc de crise, à savoir Djibouti, la zone sud de l'océan Indien, la Réunion et Abou Dhabi.

Loïc Salmon

(c) Marine nationale-Vincent Maupile

Ouverture des sessions nationales IHEDN et INHESJ

Le 8 octobre, le Premier ministre François Fillon a ouvert les sessions nationales de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) à l'Ecole militaire à Paris. Il a présenté la Défense de la France face au nouvel environnement stratégique. L'efficacité de la réponse dépendra de la capacité *« à mettre en place un continuum* (ensemble d'éléments tels que l'on peut passer de l'un à l'autre de façon continue) *efficace de défense, sécurité et justice »*. Les « terroristes », « insurgés » et « hackers » (pirates informatiques) ont remplacé l'« ennemi » bien défini. Les zones de crise forment un arc entre le Sahel, le Proche-Orient, le golfe arabo-persique, celui d'Aden, le Pakistan et l'Afghanistan. En outre, les Etats risquent d'être déstabilisés par les réseaux criminels et terroristes, les organisations en réseau et l'exploitation de la technologie. Pour contrer ces menaces, les crises sont gérées en France de façon complémentaire par le Centre de planification et de conduite des opérations (ministère de la Défense), le Centre de crise (Affaires étrangères) et le Centre interministériel de crise (Intérieur). L'organisation du renseignement est devenue prioritaire : création de la Direction centrale du renseignement intérieur (fusion des Renseignements généraux et de la Direction de surveillance du territoire), instauration du Conseil national du renseignement (présidence de la République) et établissement d'une Académie du renseignement (Ecole militaire à Paris).

Parallèlement, la France entend maintenir son industrie de défense pour éviter des décrochages technologique et capacitaire. Elle poursuit aussi ses efforts de coopération avec ses partenaires européens. L'entrée en vigueur du traité de Lisbonne le 1er décembre 2009 *« devrait permettre à l'Europe de continuer à disposer d'une défense propre et non de déléguer toujours plus sa sécurité aux Etats-Unis »*, a souligné le Premier ministre.

Loïc Salmon

Budget 2011 des anciens combattants et réservistes

La programmation budgétaire triennale (2011-2013) du secrétariat d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants s'établit comme suit : 3,196 Md€ d'autorisations d'engagements (AE) et 3,203 Md€ de crédits de paiements (CP) en 2011 ; 3,079 Md€ (AE = CP) en 2012 ; 2,975 Md€ (AE = CP) en 2013. Ce budget se décompose entre « Liens entre la Nation et son armée» d'un montant de 134 M€ en 2011 et « Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant » d'un montant de 3,069 Md€. Le secrétaire d'Etat Hubert Falco prévoit dix principales mesures chiffrées pour 2011 : le maintien des droits à réparations des anciens combattants ; le renforcement du rôle de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) ; la campagne double pour les anciens combattants d'Afrique du Nord ; le projet de décret sur la carte de combattant au titre des Opex ; la décristallisation complète des pensions ; la mise en œuvre de la reconnaissance et l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français ; la journée défense et citoyenneté (JDC, ex-JAPD) ; la réserve avec des objectifs de 37 270 réservistes et de 22 jours par an ; un effort accru sur la rénovation des sépultures de guerre dans la perspective du centenaire de la première guerre mondiale ; la fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie entre1952 et 1962. Enfin, un guichet unique pour les anciens combattants sera ouvert le 1er janvier 2012.

Le projet de budget de la Défense sur trois ans (2011-2013)

Lors des troisièmes rencontres sur la modernisation du ministère de la Défense tenues à Paris le 30 septembre, le ministre Hervé Morin a présenté le projet de budget de son administration sur trois ans (2011-2013).

Ainsi, le budget hors pensions devrait passer de 30,15 Md€ en 2011 (32,2 Md€ en 2010) à 30,5 Md€ en 2012 et 31 Md€ en 2013, auquel s'ajouteront des recettes exceptionnelles de 2,3 Md€ prévues par la loi de programmation militaire (LPM) 2009-2014 pour ces années.

Toutefois, dans le cadre de la maîtrise des dépenses publiques, la Défense devrait voir pendant le même temps ses dotations réduites de 3,6 Md€, soit 3,7 % des 95 Md€ prévus par la LPM. En conséquence, la baisse nette de crédits du budget triennal devrait s'établir à 1,3 Md€.. Cependant, le surcoût des opérations extérieures est pris en charge par des crédits interministériels, sans affecter les crédits d'équipement de la Défense.

En matière d'équipements, la LPM en cours consacre 17 Md€ par an contre 15 Md€ lors de la précédente (2003-2008). En 2010, la Marine nationale a admis en service actif deux frégates antiaériennes, dont le Forbin qui participe à l'opération Agapanthe 2010. L'armée de l'Air a reçu 11 Rafale et le

Le ministre de la Défense Hervé Morin

nouveau système de défense sol-air moyenne portée pour la base de Luxeuil. L'armée de Terre a pris livraison de 90 véhicules blindés de combat de l'infanterie (VBCI) répartis entre le 92e régiment d'infanterie (Clermont), le 35e régiment d'infanterie (Belfort) et le 1er régiment de tirailleurs (Epinal). Le 1er régiment d'infanterie (Sarrebourg) a été équipé de la tenue « Félin ».

En outre, grâce à la procédure d'urgence opérationnelle, l'armée de Terre a pu bénéficier de 103 M€ pour se doter du système de veille optronique, du radar de surveillance du sol, de l'alerteur terrestre contre les tirs indirects et du système Rover (transmission d'images vidéo entre un avion et le sol).

Par ailleurs, Hervé Morin a souligné que, entre 2011 et 2014, la Grande-Bretagne envisage une diminution de 20-25 % de son budget de Défense et que l'Allemagne prévoit une réduction de 8Md€ du sien. *« Avec cette perspective,* dit-il, *les Européens s'acheminent vers l'abdication de leurs responsabilités internationales. Ils tendent peu à peu à devenir un protectorat, avant d'être purement et simplement évincés du jeu des grandes puissances du XXIe siècle ».* Au cours d'un point de presse le 30 septembre, il a même parlé de *« condominium sino-américain dans 50 ans »* ! Il a appelé ses homologues européens à un « sursaut politique ». Des travaux sont déjà en cours entre Paris, Londres et Berlin pour identifier en commun les interdépendances, les mutualisations et les capacités à conserver en toute souveraineté.

Selon le ministre, le sommet de l'OTAN, qui réunira les 28 pays membres de l'alliance les 19 et 20 novembre à Lisbonne, sera l'occasion de prendre certaines décisions : alléger et moderniser les structures de commandement ; rationaliser les multiples agences de l'OTAN en les regroupant autour des fonctions acquisition, soutien et communications ; imposer une véritable gouvernance financière, une hiérarchisation des priorités et un plan de retour à l'équilibre.

Loïc Salmon

LOIRE-ATLANTIQUE -44- Nantes

Les anciens combattants ont été choqués par la photographie parue dans la presse, montrant un homme s'essuyant le postérieur avec le drapeau français. Ils ont exprimé avec énergie leur mécontentement au cours de leurs assemblées générales. Cette photographie avait été primée lors d'un concours à Nice. Faute d'un texte légal pour sanctionner ce genre d'abus outrageant et au nom de la liberté d'expression, les auteurs n'ont pu être poursuivis. A présent, c'est chose faite et nous nous en réjouissons. En effet, un décret récent du mnistère de la Justice en date du 23 juillet 2010 paru au *Journal officiel*, précise que tout contrevenant pour outrage au drapeau français sur l'ensemble du territoire national est passible d'une amende de 1500 € avec aggravation en cas de récidive

Je vous rappelle l'origine de notre drapeau. C'est la Révolution française qui va instituer le drapeau tricolore. Dans les premiers temps, les trois couleurs sont réunies sous la forme d'une cocarde. En juillet 1789, quelques jours avant la prise de la Bastille, une effervescence règne à Paris. Une milice, créée sous le nom de Garde nationale, porte comme signe distinctif une cocarde aux couleurs traditionnelles de Paris, le bleu et le rouge. Le 17 juillet, trois jours après la prise de la bastille, Louis XVI se rend à Paris pour passer en revue la nouvelle Garde nationale.

Il porte la cocarde bleue et rouge pour calmer la foule qui l'entoure. La Fayette, commandant de la garde, ajoute le blanc royal et réunit ainsi les trois couleurs.

Un décret du 27 pluviôse An II (15 février 1794) stipule que « *le pavillon et le drapeau seront formés des trois couleurs nationales disposées en trois bandes égales, de manière à ce que le bleu soit attaché à la garde du pavillon, le blanc au milieu et le rouge flottant* ». La Restauration de 1815 rétablit le drapeau blanc, symbole de la monarchie. Lors de la Révolution de 1848, le drapeau tricolore est adopté par le gouvernement provisoire. Cependant le drapeau rouge, symbole de la révolution sociale, flotte au dessus des barricades.

Sous la IIIème République, un consensus s'établit progressivement autour des trois couleurs. A partir de 1880, la remise des drapeaux aux armées, lors de la première fête nationale du 14 juillet, fixe la tradition du drapeau dans les moments de fêtes républicaines. Peu à peu, cet emblème fait l'unanimité dans la représentation officielle de la France.

Les constitutions de 1946 et de 1958 disposent que l'emblème national est le drapeau tricolore bleu, blanc, rouge. Le drapeau est visible sur les bâtiments publics, mairies, préfectures et, bien sûr, dans les enceintes militaires. Dans les manifestations officielles, il symbolise l'Etat et la Nation. Signe distinctif de la République, il est souvent accompagné aujourd'hui du drapeau européen.

Jean-Charles Rolland, ***président***

GIRONDE-33- Bordeaux

Journée nationale des Harkis et supplétifs de l'armée française

Le 25 septembre de chaque année à Bordeaux, les Harkis ont choisi de commémorer la mémoire de leurs morts durant la guerre d'Algérie devant le mémorial de « Bougie ». Monument qui était en Algérie et qui a été implanté au cimetière de la « Chartreuse » à Bordeaux.

De nombreuses personnalités civiles et militaires, de nombreux Harkis et autres membres de formations supplétives, des délégations d'anciens combattants et de porte-drapeaux sont présents le 25/09/2010 pour partager ce devoir de mémoire avec « leurs frères d'armes » au passé élogieux. De nombreuses gerbes sont déposées au pied du monument aux morts, suivies de sonneries réglementaires et d'une minute de silence.

A cette occasion, Thibault de Lahaye-Jousselin, chef du cabinet du préfet de la zone de défense sud-ouest, a donné lecture du message d'Hubert Falco, secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants :

« Aujourd'hui, la République se souvient. La Nation toute entière rend hommage aux Harkis et aux membres des formations supplétives. De 1954 à 1962, les Harkis ont combattu vaillamment aux côtés des soldats français. Engagés dans des opérations militaires ou défendant leur village, ils ont donné au mot « fidélité » son sens le plus fort. Ces femmes et ces hommes, Français d'Algérie, sont des héros tragiques de notre histoire.

Ils ont fait le choix de la France en héros, quand ce choix engageait leurs vies et leurs familles. En héros avec abnégation, ils ont risqué tout pour servir la patrie, les armes à la main, et beaucoup sont morts au combat.

En héros, avec une immense dignité, ils ont su tout perdre, jusqu'à leur vie, pour tant d'entre eux, alors que les armes s'étaient tues et que la paix aurait dû les protéger.

La République s'incline avec douleur, respect et gratitude devant la mémoire de tous ceux que quelques hommes courageux et secourables ne purent arracher à d'ignobles et traîtresses représailles.

A ceux qui sont tombés et à ceux qui se sont exilés pour rester Français parce qu'ils aimaient la France plus que tout, nous exprimons une reconnaissance qui ne s'éteindra jamais.

Tout au long de l'histoire de notre vieux et grand pays, rarement on aura vu des hommes incarner à ce point les idéaux humains que sont le courage, le don de soi et la fraternité.

Aujourd'hui, nous honorons la mémoire des morts, victimes de l'un des plus grands drames de l'histoire française.

GIRONDE-33- Bordeaux

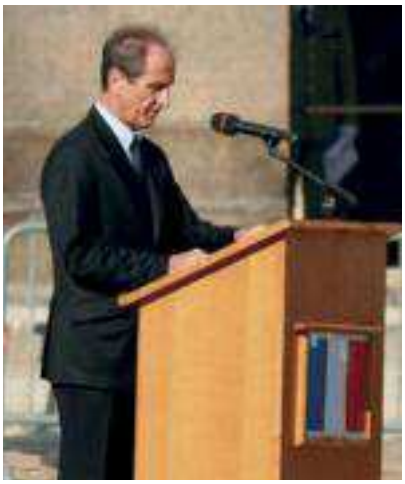

Hubert Falco, secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants

Nous disons aussi la douleur que fut le rapatriement des Harkis en métropole. Arrachés à une terre algérienne, qui les avait vu naître et qu'ils aimaient, ils durent affronter les pires difficultés pour reconstruire leur vie dans un pays qui ne les attendait pas.
Ils déployèrent alors les valeurs dont ils avaient fait preuve tout au long de la guerre.
Face à l'adversité et, souvent dans un extrême dénuement, ils travaillèrent dur, ils servirent leur famille, ils donnèrent une éducation à leurs enfants. Pour chacun, ils furent des exemples et des modèles.
Ils le restent aujourd'hui, encore, pour la Nation toute entière et pour notre jeunesse.
Harkis, vous fûtes et vous demeurez de grands Français ! Honneur aux Harkis ! Vive la République ! Vive la France! »

Rolland Dahan, *président*

Bougie (Bejaia en arabe, Bgayet en berbère) est une ville d'Algérie en Kabylie.
En 1956, elle est jumelée avec Bordeaux. Après l'indépendance et avec l'approbation de l'Assemblée populaire de Bougie, les 24 plaques en bronze du monument aux morts sont transférées en France. En 1968, le ministère des Anciens Combattants les fait acheminner jusqu'à Bordeaux où M. Chaban-Delmas et Aaugarde (dernier maire de Bougie) inaugurent, au cimetière de la Chartreuse, le nouveau monument reconstruit dans sa forme primitive et portant les trois cent-un noms des morts de 1914 /18 et 1939/45, toutes ethnies confondues. Depuis dix ans et au pied de ce mémorial a été rajoutée une plaque commémorative : *« La République française témoigne sa reconnaissance envers les rapatriés anciens membres des formations supplétives et assimilées ou victimes de la captivité en Algérie pour les sacrifices qu'ils ont consentis ».*

Assemblée générale de l'Association franco-britannique

Le 26 juin 2010 à Lanton. Louis Allamand, président départemental de l'Association franco-britannique de Gironde, était entouré de nombreuses personnalités : MM. Gaubert (maire de Lanton et vice-président du conseil général), Rapin (président d'honneur de l'association), Dahan (président départemental ANCGVM), le lieutenant-colonel Joussain représentant le colonel commandant la base aérienne 120 de Cazeaux, MM. Elfort (Royal Air Force, RAF) représentant la présidente nationale Mme Dennett , Le Cloitre (président de l'UNC), Bourenane (délégué ANCGVM auprès des Harkis) et Clopeau (président des porte-drapeaux).

Le président ouvre la séance en remerciant tous les participants, demande une minute de silence à la mémoire des camarades disparus durant l'année 2009, donne des informations sur les nombreuses activités de la section et souligne particulièrement ses actions auprès des jeunes générations. En raison de ses problèmes personnels de santé et désireux réduire ses activités associatives, il annonce sa démission de la section franco-britannique. Il fait appel à un volontaire pour prendre la relève afin de poursuivre la mission de la section de l'Association franco-britannique. Personnellement, il s'occupera désormais davantage de la section ANCGVM du bassin d'Arcachon dont le siège sera à Lanton. Celle-ci avait été mise en sommeil par manque de dirigeants et provisoirement rattachée à la section

GIRONDE-33- Bordeaux

Le président Louis Allamand et le lieutenant-colonel Joussain représetnant le colonel commandant la base aérienne de Cazeaux.

de Bordeaux. Après le rappel de l'historique de l'Association de la franco-britannique par M.Rapin, la secrétaire, la trésorière et le vérificateur aux comptes donnent ensuite connaissance de leurs rapports respectifs qui sont adoptés à l'unanimité.

Avant de clore l'assemblée générale, le président donne la parole à M. Gaubert qui remercie de leur présence les autorités civiles et militaires, tous les participants, puis félicite particulièrement le président de l'Association franco-britannique et les membres de son bureau pour le travail si bien accompli, notamment pour le devoir de mémoire et leur participation très active à la vie associative de la commune. A l'issue de l'assemblée générale, le défilé d'une centaine de personnes accompagné de 25 drapeaux, se dirige, sous un soleil radieux, vers le monument aux morts où se déroule une très émouvante cérémonie. Après la levée des couleurs, des gerbes sont déposées par Mme Semelle (première adjointe au maire de Lanton), le lieutenant-colonel Joussain, les présidents Allamand (Associaiton franco-britannique, Dahan (ANCGVM), MM. Bourenane (Harkis), Leblond (Souvenir Français du Pian du Médoc) et Elfort (R.A.F). La cérémonie se termine après une minute de silence suivie d'une vibrante Marseillaise. La section offre ensuite un apéritif au Centre d'animation de Lanton. Louis Allamand remet la médaille de vermeil de la Franco-Britannique à M. Sirdey pour son ancienneté et sa fidélité. Après les mots de remerciements et d'amitié d'usage, tout se poursuit dans la joie et la bonne humeur au cours d'un repas dansant avec spectacle « cabaret », animé par l'orchestre « Betty-Cursan».

Rolland Dahan, ***président***

TARN-ET-GARONNE -82- Montauban

Le 22 mai, s'est tenue au 17e Régiment du génie parachutiste (RGP) l'assemblée générale de la section Tarn-et -Garonne rassemblant prés de 150 adhérents, invités et personnalités : Mme Barèges (député et maire), M.M. J.Raynaud (directeur de l'ONAC/82), T .Deville (conseiller régional), Labruyère (président de l'Association des maires du département), Wierzbinski (président de la Légion d'Honneur), J.Prayssac (représentant la Médaille Militaire), Me Garrison (président de l'Ordre national du Mérite) et de nombreux présidents d'associations.

De gauche à droite, Brigitte Barèges, députée et maire de Montauban, Norbert Maisonneuve, président de la section ANCGVM du Tarn-et-Garonne, et Jacques Raynaud, directeur de l'ONACVG 82.

Cette assemblée générale peu ordinaire a bousculé les déroulements traditionnels de cette obligation statutaire. Ainsi, les rapports financiers et d'activité ont été présentés en diaporama et commentés par le président Norbert Maisonneuve, méthode innovante qui a permis aux participants de visualiser et mieux retenir leur contenu.

Puis, le rapport moral a attiré l'attention des anciens combattants sur la disparition progressive des valeurs identitaires de la République que sont le drapeau tricolore et l'hymne national : drapeau souillé par l'armée israélienne à Gaza, drapeau brûlé place du Capitole à Toulouse, drapeau outragé par un individu qui l'a utilisé à des fins hygiéniques et, plus récemment encore, le 8 mai dernier à la stèle des cheminots morts pour la France.

Ensuite, une conférence animée par Mme Gwénaelle Digney (ingénieur de l'environnement sur le développement durable) a mis en évidence les dangers que court la planète avec l'évolution sociale et industrielle de la civilisation du XXI° siècle.

Lors de la partie réservée aux discours officiels, le président départemental a mis l'accent sur la politique de mémoire conduite par le secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants qui obéit à trois priorités :

- concevoir une forme différente pour les commémorations, célébrations et manifestations patriotiques ;
- promouvoir l'éducation des jeunes générations par la transmission de la mémoire en milieu scolaire ;
- assurer la conservation et l'entretien de la mémoire avec l'aide de l'ONAC.

Après la remise des gerbes au monument aux morts du 17° RGP, la mairie de Montauban a offert le « pot du combattant » au cercle de garnison. Plus de cinquante compagnons d'armes et amis se sont retrouvés pour partager le repas de la fraternité, au cours duquel MM. Antolinos, Amiano, Verdier et Proto ont reçu le diplôme d'honneur de la section.

Norbert Maisonneuve,
président départemental

EURE -27- Evreux

L'Amicale des anciens du 3ème Régiment d'artillerie de Marine (RAMa)

Ce régiment riche en histoire a pour devise : « *toujours à l'affût, jamais ne renonce* ».

Créé par décret consulaire le 13 mai 1803 à Rochefort, le 3ème RAMa est l'un des plus vieux régiments de l'armée de Terre et l'un des plus décorés de l'artillerie. Héritier des troupes coloniales, du 3ème RAC puis du I/3ème RAC, il s'est brillamment illustré au cours de 12 batailles inscrites sur son étendard. De 1813 à 1918, il combat sur tous les champs de bataille. Il s'illustre particulièrement lors de la bataille d'Hanau, face aux Austro-Hongrois en 1813. En 1816, il devient le Corps royal d'artillerie de la Marine, essentiellement utilisé lors des campagnes coloniales : Mogador en 1844, Dahomey en 1892, Tien-Tsin en 1900 et Maroc de 1908 à 1913.

Pendant la première guerre mondiale, il devient le 3ème régiment d'artillerie coloniale, en appui de la 2ème DIC, il se bat dans les Ardennes belges, puis participe aux batailles de Champagne (1915), de la Somme (1916) et de la Serre (1918). Le régiment obtient deux citations à l'ordre de l'Armée lui conférant la fourragère aux couleurs de la croix de guerre.

En garnison à Joigny de 1919 à 1939, il participe à la bataille de France. Encerclé en Lorraine et à court de munitions, il cesse le combat le 22 juin 1940 à Vaucouleurs. En 1941, aux côtés du colonel Leclerc, les artilleurs de Marine participent aux campagnes du Fezzan en 1942 et du Sud-Tunisien en 1943. Il devient I/3ème RAC commandé par le lieutenant colonel Fieschi. En 1944, il permet l'arrêt d'une contre-attaque allemande sur Paris, pénètre le 23 novembre à Strasbourg, tenant ainsi le serment de Koufra. Il continue sa mission et participe, en avril, à la réduction de la poche de Royan. Après la deuxième guerre mondiale, l'étendard reçoit la croix de guerre avec deux citations et la Croix de la Libération (*voir encadré*). Le président des Etats-Unis lui attribue la « Unit Citation ». En 1945, il prend garnison à Vernon, puis en 1964 il rejoint Verdun, d'où il part pour participer à deux mandats au sein de la Forpronu déployée en Bosnie. En 1994, il rejoint Canjuers, plus grand camp d'Europe occidentale. Enfin, le 1er juillet 1999, le 3ème RAMa rejoint la 6ème brigade légère blindée de Nîmes, dont il est l'unité d'appui feu sol-sol.

Christian Moison, ***président de l'Amicale du 3e RAMa de l'Eure***

Attribution de la Croix de la Libération

«Magnifique Régiment d'Artillerie Coloniale, qui, rallié au général De Gaulle dès le mois d'août 1940, n'a pas cessé pendant 5 années de soutenir le prestige des Armes Françaises. Formé d'éléments qui avaient participé à la Prise de Koufra en février 1941 et aux opérations offensives sur le Fezzan pendant l'hiver 1941, prend part, pendant l'hiver 1942-43 à la conquête du Fezzan et à la campagne de Tunisie, au cours de laquelle il s'illustre particulièrement à Ksar Khilane, au Djebel Mellab et au Djebel Zaghouan.

Dans le cadre de la 2e Division Blindée et sous le commandement du colonel Fieschi, débarque en France le 1er août 1944 et participe à tous les combats de cette Grande Unité, en s'illustrant particulièrement à Argentan, à Paris, sur la Meurthe, à Baccarat, à Strasbourg et sur l'Ill. Prend part enfin aux opérations de Royan, où la précision de son tir et la rapidité de ses interventions contribuent une fois de plus au succès de l'opération.

A montré dans tous les combats auxquels il a participé depuis cinq ans une efficacité, une ardeur et un esprit de sacrifice dignes des plus belles traditions de l'Artillerie Coloniale».

Mérite sans hésitation de voir décorer son drapeau de la Croix de la Libération».

Signé : Général Leclerc,
Commandant la 2ème Division Blindée

DANS LES LIVRES

JOURNAL DE KABOUL

par Geoffroy de Larouzière-Montlosier

Par le texte et la photographie, voici le témoignage d'un officier français à la tête d'un bataillon de 450 hommes engagé dans le conflit en Afghanistan de septembre 2003 à janvier 2004. Il éclaire de l'intérieur et, fait rare, les missions que remplit de nos jours une armée de métier. Il porte aussi un regard sensible sur un pays largement méconnu et qui portait en germe, depuis longtemps, ses inextricables tensions d'aujourd'hui.

Cet ouvrage a été récompensé en 2009 par le prix Vauban, que l'Association des Auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (AA-IHEDN) décerne, chaque année depuis 1973, à une œuvre, littéraire ou non, ayant trait aux questions militaires.

Editions Bleu autour
208 pages/15 €

ON L'APPELAIT LE "CRABE-TAMBOUR"

par Georges Fleury

La mer et le vent étaient l'univers du lieutenant de vaisseau Pierre Guillaume. Son destin l'a mené en Indochine où, dans une sorte de guerre de course, il combattit le Viêt-minh jusqu'au fond des deltas du Mékong et du fleuve Jaune. Puis, il choisit de rentrer en Europe, seul à bord d'un voilier de 8 m. Ensuite, ce fut la guerre d'Algérie avec un commando de parachutistes puis avec l'OAS. Ce livre retrace la destinée hors du commun d'un homme qui se faisait une certaine idée de l'honneur.

Editions Perrin
336 pages/20 €

1940, LES TROUPES COLONIALES DANS LA CAMPAGNE DE FRANCE

par Paul Gaujac

Cet ouvrage se veut un hommage aux combattants coloniaux dont il retranscrit fidèlement les témoignages regroupés en 1941 dans « Le Mémorial de l'Empire ». Pour le gouvernement et l'état-major de l'époque, il s'agissait de redresser le moral de la Nation, abattu par la soudaine défaite. Les regards se tournaient alors vers l'Empire colonial, dont la fidélité et la valeur de ses soldats étaient citées en exemple.

Dans un souci de pédagogie, ces textes ont été largement complétés par les historiques de grandes unités (corps d'armée et divisions coloniales) et de formations indépendantes et illustrés à partir de collections particulières et du musée des troupes de Marine.

Marines Éditions
128 pages/34,95 €

ALGÉRIE, LES COMBATTANTS DES DJEBELS

par René Bail

Voici un album souvenir dans lequel tous ceux qui ont vécu le conflit algérien retrouveront des moments, des lieux et des personnes qu'ils ont connus ou qu'ils auraient pu connaître. Ce livre est un hommage au quotidien et aux destins de tous, qu'ils soient marins, légionnaires, gendarmes, aviateurs, appelés ou engagés.

Marines Éditions
96 pages/27,50 €

CARNET

DÉCÈS

Justin ARROYO
Section de Cestas et Graves

Philippe MANDOUL
Section du Tarn

Charles MANGIN
Section de Loire-Atlantique

Eugène OUISTRIC
Section de Carcassonne

Myrtil MICHEL
Section de Valenciennes

René FELEZ

Mme JALABERT ép. de Roger

Albert LOUSTANAU
Section de l'Ariège

Roger CARTOUX

Pierrre LUET
Section de Moulins

Antoine N'GUYEN VAN BA
Section du Loir-et-Cher

Bernard GUILLEMONT
Section de Pessac

André BASSET
Section de l'Isère

Robert et Yvette RESSONNE
Section de Vouziers

DÉCORATIONS

LÉGION D'HONNEUR

Au grade de Commandeur :

Général Jean-Jacques BOUGEROL
Administrateur national

Au grade d'Officier :

Lucien MAITAIRIE
Section de Moulins

Edouard BEZARD
Section de Vendée

Au grade de Chevalier :

Guy PISANI,
Section de l'Eure

Pierre DUMAS,
Section de l'Eure

Jean-Pierre VERSINI
Section de l'Isère

MÉDAILLE MILITAIRE

André ANTOLINOS
Section de Tarn-et-Garonne

Fernand BRONDEX
Section de Haute-Savoie

Jean-André BATTESTI
Section d'Ajaccio

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Jean DUPÉRON
Section de l'Eure

CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE AFN

Christian DURIEUX
Siège national

L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE ADRESSE AUX FAMILLES LEURS FIDÈLES AMITIÉS.